

Monsieur
Jean-François Bastian
Délégué du Conseil d'Etat
à la nouvelle constitution
Place du Château 1
1014 Lausanne

Lausanne, le 3 mai 2005
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2005\POL0517.doc
NOL/flr

Consultation sur le projet de révision de la Constitution décalant de 6 mois la législature judiciaire par rapport à la législature politique

Monsieur,

Nous avons pris bonne note de la consultation mentionnée sous rubrique et vous transmettons ci-après quelques remarques.

Sur les quatre solutions proposées pour éviter un risque de vacances du pouvoir judiciaire, seule celle stipulant la modification de la Constitution décalant de 6 mois la législature judiciaire et la législature politique emporte notre adhésion. En effet, comme mentionné dans l'exposé des motifs, cette solution assure qu'il n'y aura pas de vacance du pouvoir judiciaire tous les cinq ans (lors du changement de législature) et la législature judiciaire pourra commencer avec un Tribunal cantonal entièrement constitué.

Nous profitons également de la présente consultation pour attirer votre attention sur certains mécontentements exprimés par les membres de la CVCI à l'égard des instances judiciaires et particulièrement sur le tribunal administratif et les Prud'hommes.

La lenteur des tribunaux est en effet régulièrement jugée comme préoccupante par certains de nos membres : ces derniers doivent attendre plusieurs mois avant d'obtenir un jugement (souvent très sommaire). De plus, il semblerait qu'un certain formalisme commence à éclore dans les instances judiciaires. Cela est inacceptable. L'article 128 de la Constitution vaudoise rappelle que le pouvoir judiciaire se dote de moyens suffisants pour garantir la célérité et la qualité de la justice. Or tel ne semble pas être le cas suite à plusieurs remarques reçues de nos membres.

Nous espérons donc vivement que la future Commission de présentation qui sera désignée par le Grand Conseil et qui sera également responsable d'examiner les candidatures tiennent compte des remarques susmentionnées.

En vous remerciant de votre consultation et en restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Norma Luzio
Sous-directrice